



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25003683

le,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

26 DEC. 2024

**DIVISION MONS
Greffe**

N° d'entreprise : **0832 820 917**

Nom

(en entier) : **CHAUMECA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Baule Marpent, 1 à 7100 Haine-Saint-Pierre**

Objet de l'acte : Démission administrateurs.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extra ordinaire du 13 décembre 2024.

L'assemblée décide d'accepter les démissions de Mr Cassotti Bruno.

Monsieur Bruno CASSOTTI, domicilié à la rue des Boulois, 49 à 7134 Leval-Trahegnies,

Reste administrateur délégués en place, à savoir :

Monsieur Michaël MIKLUSIAK, domicilié à la rue de Vierset, 154 à 7141 Mont-Sainte-Aldegonde,

Le mandat des administrateurs est rémunéré ou non suivant décision de l'assemblée générale.

L'assemblée choisit Monsieur Cassotti Bruno, administrateur démissionnaire, afin d'accomplir les démarches administratives ainsi que les formalités légales liés aux démissions actées lors de cette assemblée.

Michaël
MIKLUSIAK

Bruno
CASSOTTI

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).